**AVEC LA CGT**



**prenez**

**VOS AFFAIRES**

**en main**

**PROFESSION DE FOI - Élections 2023**

Voter aux élections professionnelles vous permet de choisir vos élu.e.s au CSE qui désigneront à leur tour vos élu.e.s au CSEC (CSE Central). Votre vote déterminera la représentativité des organisations syndicales dans l’établissement, au niveau du groupe Dassault Aviation, dans la branche de la métallurgie, et aussi au niveau national et interprofessionnel.

Pour être valable, un accord d’entreprise ou de branche doit être signé par les organisations rassemblant au moins 50% des suffrages. Votre vote a d’autant plus d’importance et implique d’autant plus de responsabilité que ces accords déterminent maintenant l’essentiel de nos droits au quotidien, et qu’ils peuvent être moins-disants socialement.

A vous donc de choisir soigneusement vos élu.e.s !

**LES ENGAGEMENTS DES CANDIDAT·E·S CGT SUR LES 3 COLLÈGES**

* T**ransparence**, avec des informations régulières sur la vie de l’entreprise, les choix de gestion, le contenu des négociations…
* **Démocratie**, avec des consultations régulières et la prise en compte de vos revendications et avis notam­ment avant la signature des accords importants.
* **Indépendance** totale vis-à-vis de la direction et des partis politiques, ainsi que de la CGT nationale.
* **Sérieux et compétence**, les élu·e·s CGT bénéficient de formations régulières et de l’apport d’expert·e·s écono­mistes, juristes, managers, chercheur·e·s, toutes et tous motivé·e·s.
* **Cohérence** des positions portées à tous les niveaux et sur les 3 collèges de l'ouvrier·ère à l'ingénieur·e et cadre, en conformité avec nos engagements et nos valeurs.
* **Proximité** avec des élu·e·s présent·e·s au quotidien au travail pour intervenir sur les problèmes concrets, vous défendre et rompre l'isolement face aux difficultés.

**LA CGT, LE CHOIX DE L'EFFICACITÉ**

La CGT est présente sur l’ensemble du territoire (96 Union Départementales, plus de 800 Unions Locales), dans les branches professionnelles et dans la majorité des entreprises, ce qui permet de peser, d’empêcher les mises en concurrence entre salarié·e·s et de mettre en relation donneurs d’ordre et sous-traitants. Au niveau international la CGT fait partie de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale. La CGT des Ingés, Cadres et Tech est membre d’Eurocadres, qui rassemble les syndicats de cadres au niveau européen.

**LA CGT C'EST AUSSI DES INGÉS, CADRES ET TECHS QUI AGISSENT POUR**

* **Garantir** la prise en compte des revendications spécifiques de l’encadrement et des salarié·e·s qualifié·e·s à responsabilité, notamment en matière de management, salaires, temps et charge de travail, éthique professionnelle et défense du professionnalisme.
* **Refuser** les mises en opposition entre catégories.
* **Interroger** d’abord les politiques managériales plutôt que de mettre en cause individuellement les managers.
* **S’attaquer** au coût du capital et aux dividendes versés aux actionnaires au lieu de partager la pénurie au sein du monde du travail.
* **Offrir** un cadre démocratique d’échange et de débat pour permettre aux ingés, cadres et techs de décider des revendications et des modes d’actions qui leur conviennent le mieux.
* **Rassembler** avec la CGT l’ensemble des salarié·e·s.

# NOS PROPOSITIONS

**Défendre notre professionnalisme et le sens de notre travail**

* Revaloriser le métier et la technicité face au « tout gestion », la coopération au lieu de la concurrence entre collègues.
* Améliorer les conditions de travail dans les ateliers et les open spaces.
* Faire primer les finalités de moyen/long terme sur les objectifs chiffrés court-termistes.
* Restaurer notre autonomie et nous permettre de mettre en place des solutions adaptées aux équipes.
* S’opposer avec force dans les instances CSE/CSEC à la tentation de notre direction d’externaliser nos emplois.

**Équilibrer vie privée vie professionnelle et réduire le temps de travail**

* Interdiction des réunions après 18h et droit à la déconnexion.
* Renforcer et améliorer certaines dispositions dans les accords groupe liés à la QVT et au télétravail en particulier.
* Proposer la négociation d’un accord « congés fin de carrière » pour permettre des départs en retraite anticipés

**Garantir l’égalité femme homme et combattre toutes les discriminations**

* Lutter contre toutes les formes de discriminations en particulier envers les femmes.
* Obtenir un partage équitable de la participation/intéressement qui permettrait à plus de 80% des salarié.e.s de percevoir des sommes plus importantes.
* Renforcer les accords groupe en matière de lutte contre le plafond de verre.

**Reconnaître et rémunérer les qualifications et lutter contre l’arbitraire**

* Lutter contre toutes les formes de discriminations en particulier envers les femmes.
* Reconnaitre les qualifications dans le salaire et les responsabilités, améliorer l’évolution de carrière des salarié.e.s.
* Imposer la reconnaissance des diplômes des futurs embauchés.

**Promouvoir un management socialement responsable**

* La finalité de l’entreprise n’est pas exclusivement économique et financière, mais aussi humaine et sociale. Les choix de gestion doivent prendre en compte les conséquences humaines, sociales et environnementales.

**CHOISIR UN AUTRE MODÈLE**

Depuis 2016, les « réformes » du droit du travail, de l’assurance chômage, de la protection sociale, de notre convention collective nationale et maintenant celle des retraites ont mis à mal une partie des structures sociales qui nous avaient préservés lors de la crise financière de 2008, au contraire des pays européens déjà largement touchés par les réformes.

Au contraire de la Bourse, des assurances privées et des retraites par capitalisation financières, les organismes sociaux (sécurité sociales, retraites par répartition, prestations chômages) sont des concepts modernes, car à l’abri des spéculations financières. Ces modèles sont des facteurs de stabilité économique, sociale, et démocratique.

La CGT milite au contraire pour changer le travail et créer des emplois : en baissant le temps de travail, en augmentant les salaires via une répartition plus juste des profits, en garantissant la progressivité de carrière et de salaire tout au long de la vie professionnelle, en donnant droit à la formation continue de son choix avec un temps et un salaire garantis.

Les progrès technologiques et économiques doivent se traduire par des progrès sociaux et environnementaux ! Le modèle actuel marche sur la tête. Le travail devrait être source d’épanouissement et de réalisations personnelles et collectives, avec un meilleur équilibre entre notre vie professionnelle et notre vie personnelle.

**À PARTIR DU 30 MAI, VOTEZ CGT !**